

De : [legs@pasteur.fr](mailto:legs@pasteur.fr)  
Objet : L'éthique au cœur du Service des legs et libéralités  
Date : XX/07/2026  
À : Monsieur Hopening

Transmettre en toute confiance  
[Cliquez ici si vous ne visualisez pas cet e-mail.](#)

INSTITUT  
**Pasteur**

VOTRE ESPACE PROFESSIONNEL

LETTRE D'INFORMATION NOTAIRES N°17 | JUILLET 2026

## LES ENGAGEMENTS DE L'INSTITUT PASTEUR ENVERS SES TESTATEURS

Cher Maître,

Vous qui accompagnez vos clients dans leurs projets de succession, vous savez combien il est important d'établir avec eux une relation de confiance. C'est ce à quoi s'attache soigneusement notre Service des legs et libéralités.

Nous avons en effet conscience que chaque personne qui prend des dispositions en faveur de l'Institut Pasteur offre bien plus qu'un patrimoine. Elle nous confie ce qu'elle a construit au cours de sa vie. Ce geste se mérite autant qu'il nous engage.

Dès les premiers contacts, notre Service garantit la discrétion de ses équipes à travers **une charte de déontologie interne que nous vous invitons à télécharger ici**. Adoptée dès 2004, elle encadre la nature même de nos relations : une écoute sans pression, des conseils sans interférence personnelle.



**JE TÉLÉCHARGE LA CHARTE  
DE DÉONTOLOGIE INTERNE  
DU SERVICE DES LEGS**

Une fois les projets engagés, nos juristes spécialisés en droit notarial et nos chargées de relations avec les testateurs restent à la disposition de ceux-ci. Nous nous engageons également à ce que les volontés de ces derniers soient exécutées avec la rigueur et le respect qu'elles méritent, et prenons tous les égards envers les familles.

À l'Institut Pasteur, un comité d'audit et financier assure une surveillance permanente de la gestion des patrimoines qui nous sont confiés. Ces dispositifs garantissent que chaque euro perçu est utilisé conformément à la mission de l'Institut Pasteur : faire avancer la recherche biomédicale au bénéfice de tous.

Ces principes d'éthique valent à l'Institut Pasteur d'être **la seule fondation en France à bénéficier de la certification AFAQ ISO 9001 de l'AFNOR** pour ses activités de conseil et gestion des libéralités et gestion du patrimoine immobilier. Délivré par un organisme extérieur indépendant, ce label atteste d'une démarche de qualité rigoureuse et réévaluée tous les ans.

Comme toujours, notre équipe se tient à votre disposition pour vous accompagner dans la concrétisation des projets philanthropiques de vos clients.

Très cordialement,

**Frédéric Grosjean**

Responsable du Service legs et libéralités de l'Institut Pasteur,  
expert en philanthropie et gestion de patrimoine



### LE SAVIEZ-VOUS ?

#### LES BIJOUX DE LA DUCHESSE DE WINDSOR AU SERVICE DE LA RECHERCHE D'EXCELLENCE

Le 24 avril 1986, la duchesse de Windsor, épouse d'Edouard VIII pour laquelle le roi d'Angleterre avait abdiqué en 1936, s'éteint dans sa 89e année. **En désignant l'Institut Pasteur comme légataire universel, Wallis Simpson met un véritable trésor au service de la santé de tous : 274 millions de francs de bijoux seront vendus en faveur de la recherche.**

Ce legs extraordinaire, advenu trois ans seulement après la découverte du virus du VIH par l'équipe des Pr. Barré-Sinoussi et Montagnier, permettra d'équiper en matériel de pointe des laboratoires de l'Institut Pasteur et de lancer la construction du Centre d'information scientifique (CIS).

### RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025

Notre rapport annuel d'activité est en ligne sur

[www.pasteur.fr](http://www.pasteur.fr).

L'année 2025 a été marquée par le lancement du plan stratégique Pasteur 2030 qui positionne « **le vivant comme nouvel horizon scientifique** ». Retrouvez tous les temps forts de l'année, les dernières découvertes réalisées dans nos laboratoires et les valeurs qui animent les équipes pasteuriennes.

**JE TÉLÉCHARGE LE RAPPORT ANNUEL 2025**

### UNE ÉQUIPE À VOTRE ÉCOUTE

Toute l'équipe du Service des legs et libéralités de l'Institut Pasteur est à votre disposition pour vous accompagner dans l'élaboration des projets philanthropiques de vos clients.



**FLORENCE  
DESPARMET**

Chargée de relations testateurs

**01 40 61 32 03**

[florence.desparmet@pasteur.fr](mailto:florence.desparmet@pasteur.fr)



**STÉPHANIE  
FOURNEL**

Chargée de relations testateurs

**01 45 68 89 86**

[stephanie.fournel@pasteur.fr](mailto:stephanie.fournel@pasteur.fr)

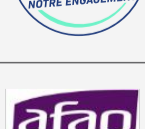


**JE SOUHAITE ÊTRE APPELÉ**

Suivre les avancées de la recherche sur



L'Institut Pasteur est labellisé « Don en Confiance » organisme de labellisation et de contrôle des associations et fondations faisant appel à la générosité publique.



L'Institut Pasteur est la seule fondation en France à avoir obtenu cette certification pour ses activités de conseil et gestion des libéralités, et de la gestion du patrimoine immobilier.

Vous recevez cet e-mail car vous avez accepté de recevoir des informations de l'Institut Pasteur sur support électronique. Pour ne plus recevoir ces messages, désabonnez-vous [en cliquant ici](#).

Nous suivons votre adresse e-mail afin de vous adresser des informations de l'Institut Pasteur (Paris) par voie électronique, et la conservons jusqu'à opposition de votre part. Cette opposition peut être exercée en cliquant sur le lien de désabonnement ci-dessus. Les destinataires en sont le personnel habilité de l'Institut Pasteur et ses prestataires techniques.

Vous disposez également d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation et de portabilité sur vos données dans les conditions prévues par la réglementation. Pour exercer ces droits, vous pouvez vous adresser à notre service Relations Testateurs – Institut Pasteur, au 25 rue du docteur Roux 75015 Paris, par téléphone au 01 40 61 32 03, ou à [legs@pasteur.fr](mailto:legs@pasteur.fr), ou encore à notre Délégué à la protection des données (DPO, Institut Pasteur, Direction juridique, 28 rue du docteur Roux 75724 Paris Cedex 15 ou à [dpo@pasteur.fr](mailto:dpo@pasteur.fr)). Vous pouvez également introduire une réclamation auprès de la CNIL.

L'Institut Pasteur s'est toujours montré vigilant à respecter vos droits et souhaits relatifs à vos données personnelles, et ne communique pas votre adresse e-mail, à d'autres organismes.